



AVIS AUX RÉSIDENTS

RÉFECTION DU PONT PIE-IX (ROUTE 125) ENTRE MONTRÉAL ET LAVAL

Début des travaux le 17 août

Le ministère des Transports vous informe que les travaux de réfection du pont Pie-IX, situé au-dessus de la rivière des Prairies dans l'axe du boulevard Pie-IX (route 125), débuteront le 17 août prochain.

Description du projet

Représentant un investissement de 198,6 M\$, ce projet permettra d'assurer la pérennité de l'infrastructure et d'améliorer l'offre en transport collectif et actif. Au terme des travaux, qui devraient s'échelonner jusqu'en 2023, le pont Pie-IX comprendra :

- six voies de circulation, dont deux voies en direction de Laval et quatre voies en direction de Montréal, incluant la voie réservée au service rapide par bus (SRB) Pie-IX;
- un trottoir à l'ouest;
- une piste polyvalente à l'est raccordée au réseau cyclable de Montréal et de Laval.

Échéancier

- **Août à début septembre 2020**
Travaux préparatoires
- **Début septembre 2020 à automne 2021**
Phase 1 : réfection du pont en direction sud
- **Automne 2021 à automne 2022**
Phase 2 : réfection du pont en direction nord
- **Printemps à automne 2023**
Phase 3 : asphaltage final et parachèvement du réaménagement du carrefour Henri-Bourassa

Phase 1 – Début septembre 2020 à automne 2021

Interventions prévues

- **Pont Pie-IX**
Réfection de la direction sud
- **Boulevard de la Concorde Est**
Interventions sur les ponts d'étagement
Reconstruction d'un mur de soutènement
Construction d'une bretelle d'accès pour voie réservée
- **Route 125**
Réfection de la chaussée de la route 125 en direction sud, entre le boulevard de la Concorde Est et le pont
- **Boulevard Lévesque Est**
Interventions sur la section ouest du pont d'étagement

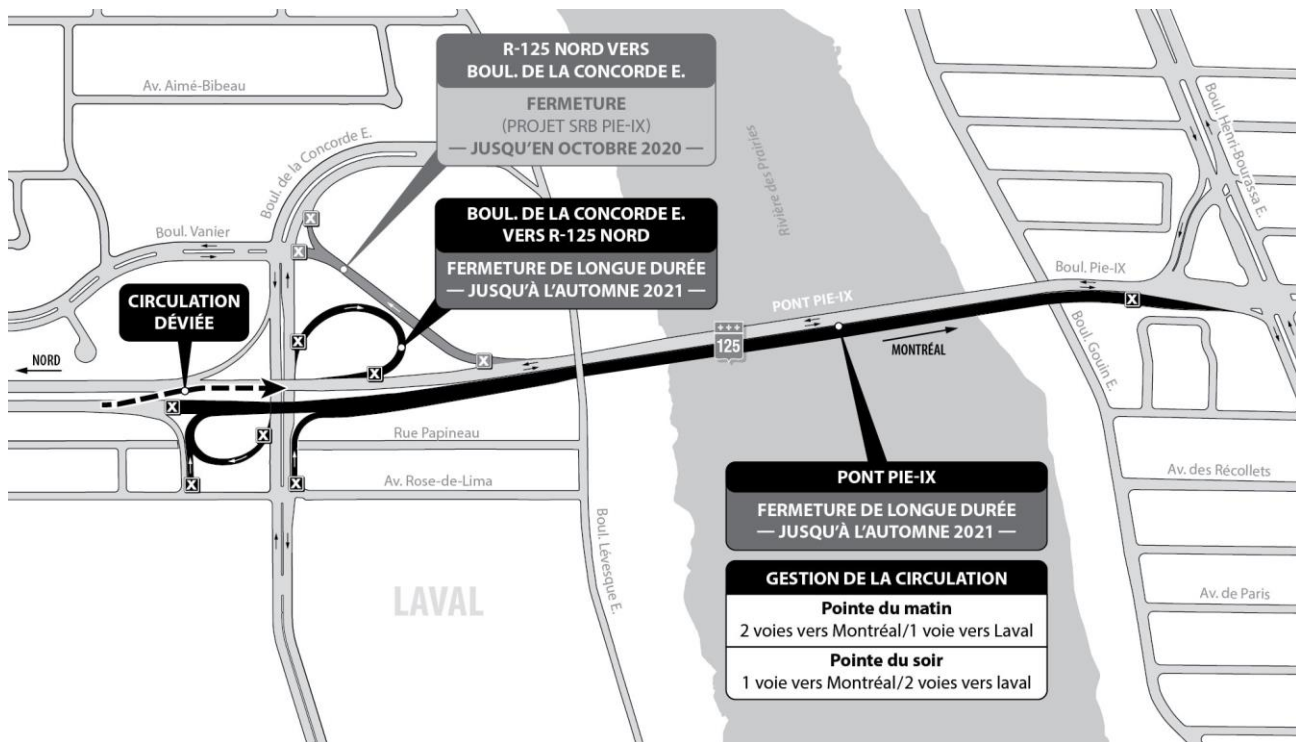


AVIS AUX RÉSIDENTS

Horaire des travaux et répercussions possibles

Les travaux seront réalisés de jour, du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 16 h 30. Cet horaire pourrait toutefois être modifié en fonction des besoins du chantier. Certaines interventions pourraient entraîner une perturbation temporaire du climat sonore, et engendrer des vibrations et de la poussière. Des mesures seront mises en place tout au long du projet pour limiter les répercussions, notamment l'installation de murs antibruit temporaires près de la zone de chantier et de l'arrosage pour limiter la poussière lors de certaines opérations. À noter que quelques arbres devront être coupés aux abords du pont pour la mise en place du chantier.

Entraves majeures



À noter que la limite de vitesse sera réduite à 50 km/h dans la zone des travaux.

Pour plus d'information

Pour être à l'affût des dernières nouvelles, abonnez-vous dès maintenant à l'infolettre du projet de réfection du pont Pie-IX en consultant la page transports.gouv.qc.ca/pontpieix.

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous à l'adresse pontpieix@transports.gouv.qc.ca ou en composant le 511. Planifiez vos déplacements en visitant le [Québec511.info](https://Quebec511.info).